



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Charlevoix se donne les moyens d’agir pour sa biodiversité

**Charlevoix, le 21 avril 2026** – À la veille du Jour de la Terre, la Région de biosphère de Charlevoix lance **Engagement biodiversité Charlevoix**, une initiative qui marque un passage concret à l’action pour le territoire.

Après le dévoilement du [Plan intégré de conservation des milieux naturels et de la biodiversité de Charlevoix](#), cette nouvelle étape vise à outiller le milieu pour soutenir des actions concrètes sur le terrain.

L’initiative s’appuie sur ce plan et se déploie à travers deux leviers complémentaires : un [programme](#) qui reconnaît les organisations engagées dans la mise en œuvre des actions du plan, et un [fonds dédié à la biodiversité de Charlevoix](#), qui permet de soutenir concrètement ces actions sur le territoire.

« Après trois années de travail collaboratif aboutissant à un plan de conservation complet, fort et porté par plusieurs acteurs clés du territoire, ce mouvement concrétise les efforts réalisés et garantit la pérennité du travail réalisé pour la biodiversité régionale. »

— *Amélie Adam, responsable de la conservation, Région de biosphère de Charlevoix*

Près de 250 000 \$ ont déjà été mobilisés pour les premières années de déploiement. Ce résultat confirme que le milieu est prêt à passer à l’action.

« Ce qui est frappant, c’est à quel point les gens sont prêts à contribuer. Il y a une volonté claire de mettre en priorité la protection, la conservation et la régénération du territoire. Ce qu’on met

en place permet d'agir concrètement.»

— *Jennie Barrette, directrice par intérim, Région de biosphère de Charlevoix*

La totalité des contributions recueillies permettent de soutenir des actions concrètes localement et d'aller chercher d'autres financements pour en amplifier la portée.

Ce fonds est administré en partenariat avec la Fondation de la biodiversité et de la faune du Québec, un organisme reconnu qui en assure la gestion et la rigueur.

Par ailleurs, la création du Portefeuille de projets [Planetair Charlevoix](#) permet de compenser des émissions grâce à des crédits carbone certifiés Gold Standard, tout en contribuant en partie au financement (25%) d'initiatives locales d'adaptation aux changements climatiques et de protection de la biodiversité portées par la Région de biosphère de Charlevoix. Ce mécanisme s'inscrit en complémentarité avec le fonds, qui demeure le principal levier pour soutenir directement des actions sur le territoire.

« Les contributions d'ici deviennent un levier pour attirer d'autres investissements et soutenir des actions à plus grande échelle. »

— *Jonathan Galarneau, président, Région de biosphère de Charlevoix*

Déjà, des acteurs du territoire posent des gestes concrets. Domaine Frais Air met en place une contribution intégrée à ses nuitées et a versé une première contribution au fonds. Repère Boréal contribue en lien avec son bilan carbone, dans une approche qui soutient directement le territoire. La Fondation des Grands Jardins et le Domaine Belle Plage s'engagent à soutenir le déploiement du fonds sur plusieurs années. Tourisme Charlevoix fait aussi partie des premiers partenaires à s'engager, tant par une contribution financière que par un appui concret à la mise en place de l'initiative. Des contributions individuelles, dont celles de Hélène Dufresne et du Dr Jean-Luc Dupuis, viennent aussi soutenir le fonds.

Le Centre Impact Climat et Desjardins ont également contribué à la mise en place du fonds. Le Festif ! de Baie-Saint-Paul a aussi confirmé qu'il orientera ses prochains budgets de compensation des GES vers le fonds local, en y contribuant directement.

La Région de biosphère de Charlevoix offre d'ailleurs un accompagnement aux entreprises qui souhaitent réaliser leur bilan d'émissions de gaz à effet de serre et poser des actions concrètes pour en réduire l'impact.

Ces engagements illustrent différentes façons de contribuer, adaptées aux réalités de chacun. Créé officiellement le 17 mars 2026, le fonds est encore tout récent et les montants annoncés aujourd'hui ne représentent qu'un point de départ. Ils témoignent d'un élan déjà bien présent, que Charlevoix souhaite faire grandir pour se donner, collectivement, les moyens de ses ambitions en matière de protection du territoire.

Accessible aux citoyennes et citoyens, aux entreprises et aux organisations, **Engagement biodiversité Charlevoix** propose différentes formes de contribution, du don ponctuel à des engagements à plus long terme.

Une plateforme de [dons en ligne](#) est désormais accessible. Pour toute autre forme de contribution, l'équipe est disponible pour échanger et voir ensemble comment vous pouvez vous engager concrètement.

Cette démarche s'inscrit également dans un moment charnière, alors que la Région de biosphère de Charlevoix amorce son examen périodique auprès de l'UNESCO, un processus réalisé tous les dix ans. Cet examen vise à évaluer si la région répond toujours aux critères d'une région de biosphère, notamment en matière de conservation, de développement durable et de mobilisation des communautés, afin d'en renouveler officiellement le statut.

À la veille du Jour de la Terre, Charlevoix passe à l'action et chacun peut maintenant y prendre part.

### **À propos**

Désignée en 1988, la Région de biosphère de Charlevoix est gérée par un OBNL dont la mission est de sensibiliser, mobiliser et accompagner la collectivité locale à l'adoption de pratiques s'appuyant sur les principes du développement durable, contribuant à la conservation de la biodiversité du territoire.

### **Source :**

Jennie Barrette, directrice par intérim

Région de biosphère de Charlevoix

418 219-8199 - [direction@biospherecharlevoix.org](mailto:direction@biospherecharlevoix.org)

[biospherecharlevoix.org](http://biospherecharlevoix.org)

